

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal, tenue à la salle des sessions du conseil municipal le 1^{er} novembre 2021 à 20 h, sous la présidence du maire, monsieur Robert Leclerc.

Sont présents:

Monsieur le maire, Robert Leclerc

Madame la conseillère et messieurs les conseillers :

Alain Joubert
Ghyslain Phaneuf
Claude Larocque
Barbara Beugger
Mathieu Beaudry

Est également présente à la séance, madame:

Caroline Dubois, directrice générale

1. Séance ordinaire

Les membres présents à l'ouverture de la séance forment quorum. La séance est ouverte par le maire à 20 h 00.

1.1 Adoption de l'ordre du jour

345-11-2021

IL EST PROPOSÉ par monsieur Alain Joubert, APPUYÉ par madame Barbara Beugger et résolu à l'unanimité de la conseillère et des conseillers:

QUE soit adopté l'ordre du jour tel que déposé;

QUE soit laissé ouvert le point « Divers » à tout sujet d'intérêt public;

QUE soient ajoutés les items suivants :

- 10.1 Statut des niveaux d'eau des puits
- 10.2 Lettre au projet de la rue des Érables

ADOPTÉE

1.2 CPE La Douce Couvée – Besoin d'un terrain à Upton

346-11-2021

CONSIDÉRANT QU'il reste environ trois (3) semaines au CPE pour déposer son projet de nouvelle installation de service de garde à Upton ;

CONSIDÉRANT QU'IL est important pour la Municipalité d'obtenir ce nouveau service pour ses citoyens;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Claude Larocque, APPUYÉ par monsieur Mathieu Beaudry et résolu à l'unanimité de la conseillère et des conseillers :

QUE soit approuvée la vente sans frais d'une partie du terrain des loisirs (matricule # 6757-33-8911) situé au 812, Place des loisirs;

QUE le conseil municipal s'engage à compléter la procédure afin de permettre l'usage d'un établissement de service de garde sur ce terrain qui est dans une zone sans risque d'inondation;

QUE le conseil autorise madame Caroline Dubois, directrice générale à mandater la MRC d'Acton pour la demande de changement d'usage;

QUE le conseil autorise madame Caroline Dubois, directrice générale, à signer les documents d'entente avec le CPE La Douce Couvée.

ADOPTÉE

2. Divers

1. La directrice générale présente un statut concernant la baisse de niveau d'eau à deux puits ;
2. La directrice générale présente la lettre sommaire qui sera envoyée aux citoyens pour voter au projet.

3. Période de questions

Conformément à la loi, seules les questions faisant l'objet d'une décision du conseil municipal sont consignées au procès-verbal.

4. Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ par monsieur Mathieu Beaudry, APPUYÉ par monsieur Claude Larocque et résolu à l'unanimité de la conseillère et des conseillers que la séance soit levée à 20 h 26.

ADOPTÉE

Robert Leclerc
Maire

Caroline Dubois
Directrice générale